

# Agent polyvalent de maintenance des bâtiments et d'entretien des espaces verts

**L'agent polyvalent de maintenance des bâtiments et d'entretien des espaces verts** maintient en état de fonctionnement et effectue les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment, en suivant des directives ou d'après des documents techniques. Il effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.

## Le métier

L'agent polyvalent de maintenance des bâtiments et d'entretien des espaces verts est autonome dans l'organisation de son travail. Ses activités peuvent s'effectuer en intérieur ou en extérieur, et ce de tout temps, toutes saisons, il peut être à pied ou motorisé. Son rythme de travail est souple à cause de ses déplacements sur site. Il doit être disponible lors d'opération et d'évènements exceptionnels. Il manipule des engins, des outils dangereux, porte des charges, utilise du matériel sophistiqué ou des substances toxiques et porte un équipement de sécurité. Enfin, lors d'interventions urgentes, il doit être capable d'initiatives.

## Les activités

- Diagnostiquer et contrôler des équipements relevant de sa ou ses spécialités
- Réaliser les travaux d'entretien courant des équipements
- Etre en relation avec les usagers et les utilisateurs
- Utiliser et effectuer la maintenance courante de l'outillage
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits

Le recrutement sur ce métier ne nécessite pas l'obtention de concours.

SOLIDARITÉ  
COLLÈGES  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL  
INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORT  
ÉCONOMIE  
SPORT  
CULTURE  
TOURISME